

KGTAN/
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax. : (226) 25-30-72-42

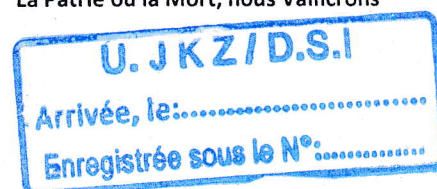
Télex : 5270 BF



DSI

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



06 JUIL 2026

Communiqué n°2026-000157 /MESRSI/SG/UJKZ/P
relatif au test d'entrée en Master 1 à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM),
session 2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants, qu'il est ouvert sur la plateforme Campusfaso <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> pour la rentrée universitaire 2026-2027 un test de recrutement d'étudiants dans les filières de formation suivantes :

I. Filières de formation

1. Master Comptabilité Contrôle Audit (MCCA) (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : Comptabilité-Contrôle-Audit, Finance Comptabilité, Science de gestion ou gestion financière.

2. Master Ingénierie Bancaire et Financière (IBF) (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : Banque, Assurance banque finance, Finance Comptabilité, Economie ou titulaire d'une licence reconnue en équivalence par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

3. Master en Administration et Gestion des Entreprises (MAGE) (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne :

- titulaire d'une licence ou tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur ;

- titulaire d'un Master en Économie Statistique ;
- titulaire d'un diplôme d'ingénieur, doctorat en médecine, doctorat en médecine vétérinaire, doctorat de pharmacien... ou tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

4. Master en Informatique option Sécurité Informatique (MISI) (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence en Informatique reconnue en équivalence par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

5. Master en Informatique option Ingénierie des Systèmes d'Information en Entreprise (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence en Informatique reconnue en équivalence par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Le régime de la formation qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du soir.

II. Composition de dossier

La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme.

Ce sont :

- un curriculum vitae ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie ;
- deux (02) lettres d'appréciation adressées à Monsieur le Directeur de l'IBAM ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat.

III. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payable sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

IV. Soumission des candidatures

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 01^{er} août au 08 septembre 2026 à 23H59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers, qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

V. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

La liste des candidats ainsi que le chronogramme de passage au test d'entretien seront affichées le jeudi 10 septembre 2026 à l'IBAM. Le test d'entretien se déroulera le samedi 12 septembre 2026, conformément au chronogramme qui sera établi à cet effet. Les résultats définitifs seront affichés le mardi 15 septembre 2026.

La date de début des cours est prévue pour le jeudi 1^{er} octobre 2026.

VI. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA	Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	700 000 FCFA/an	700 000 FCFA/an

Pour toute information complémentaire, contacter les numéros suivants : (226) 25 30 70 64 / 65.

**P/ le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des
Enseignements, des Innovations
Pédagogiques et de la
Professionnalisation**



Pr. Balé BAYALA
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM